
BRIQUETERIES

ÉTAT DES LIEUX NÉGOCIATIONS DES CCT SECTORIELLES 2025-2026

UNE FOIS DE PLUS, PAS DE RESPECT POUR LES OUVRIERS

Le 17 décembre 2025, une troisième session de négociation a eu lieu avec les employeurs au sujet des conditions de salaire et de travail pour 2025 et 2026 dans le but de parvenir à un projet de protocole d'accord.

Nous avons malheureusement dû constater que les employeurs ont fait marche arrière par rapport à certaines de leurs déclarations faites lors des sessions précédentes et que leur mandat est très limité.

En outre, les employeurs nous ont soumis leur propre cahier de revendications :

- Révision du système d'indexation
- Diminution du coût patronal

Nos priorités sont :

- Augmentation des chèques-repas de 2 €
- Maintien de notre système d'indexation
- Augmentation de la pension complémentaire (2^{ème} pilier de pension)
- Introduction jour de congé lié à l'âge

- Les employeurs veulent conclure une cct qui contient principalement des mesures de réduction des coûts patronaux, mais qui ne prévoit que des miettes, voire rien du tout pour les ouvriers.
- Et ce malgré le fait que les entreprises du secteur ont réalisé un bénéfice net de plus de 46 millions d'euros l'année écoulée.
- Qui plus est, une bonne part de ce bénéfice a bien été distribuée aux actionnaires.

Les négociations ont été suspendues, pour nous permettre de vous informer et d'entendre vos réactions.

En attendant, les syndicats ont déposé un préavis de grève jusqu'au 7 janvier, jour auquel les négociateurs se mettront de nouveau autour de la table.

E.R.

*CSC Paul Nuyts, rue Royale 45 1000 Bruxelles
FGTB Koenraad Maertens, rue Haute 26-28 1000 Bruxelles
CGSLB Johan Vandycke, boulevard Baudouin 9 1000 Bruxelles*